ÉDUCATION

Tom, 16 ans, lycéen parrainé par un chevalier

BAR-SUR-SEINE. Grâce à la fondation « Un avenir ensemble », le jeune Tom Chauffetet, élève au lycée professionnel Val-Moré est parrainé par un ancien militaire et chevalier de la Légion d'honneur, qui l'accompagnera dans son insertion professionnelle.

FABIEN BURGAUD (AVEC C.R.)

l est le premier lycéen aubois parrainé ainsi, et il ne sera sûrement pas le dernier. Ce vendredi, Tom Chauffetet, 16 ans, scolarisé au lycée professionnel Val-Moré de Bar-sur-Seine, a signé une convention qui fait de lui le filleul du retraité Robert Payen, décoré de la Légion d'honneur au titre d'ancien officier de l'armée de terre.

Concrètement, il s'agit d'un parrainage réalisé par la fondation « Un avenir ensemble ». Créée en 2006, elle a pour ambition de voir des décorés (Légion d'honneur, Ordre national du mérite, Médaille militaire) accompagner de jeunes lycéens méritants issus de milieux socio-économiques fragiles, depuis la classe de 2^{de} jusqu'à leur insertion professionnelle (voir cicontre).

" Un élève curieux, positif, méritant et volontaire »

«Les filleuls bénéficient ainsi d'un soutien moral, d'un apport de compétences, des codes comportementaux», explique Claudine Maillot, coordinatrice Aube et Haute-Marne de la Fondation et, clin d'œil amusant, ancienne proviseure du lycée Val-Moré (2001-2006). «Il bénéficiera d'une aide à l'orientation, à la formation, à l'insertion professionnelle avec des livrets, des programmes d'actions comme du soutien scolaire, des séjours linguistiques, des stages, etc.»

COMME LUI, PRÈS DE 1 000 FILLEULS EN FRANCE

Le site Internet de la Fondation « Un avenir ensemble » fait pour l'instant état de « 1 000 filleuls accompagnés partout en France » grâce à des partenariats noués dans 175 lycées du pays. Ce parrainage dure en moyenne « cinq ans » et plus de « 60 % des filleuls » soutenus par la Fondation atteignent un niveau bac +5 « et débutent leur carrière avec un statut de cadre ». De bon augure pour Tom Chauffetet.



Xavier François, proviseur, Robert Payen, parrain, Tom Chauffetet, filleul, Claudine Maillot, coordinatrice Aube/Haute-Marne Fondation « Une avenir ensemble » et Céline Résillot, la maman de Tom.

Dans la liste des avantages pour l'adolescent, figure aussi un « éventuel » soutien financier. « Au lycée, cela peut être pour du matériel. Los des études supérieures, ça peut aller jusqu'à un tiers pour des besoins, et les deux tiers pour un prêt garanti par la Fondation », poursuit-elle. Une manière de promouvoir une notion de mérite et de tisser un lien intergénérationnel entre eux. « Nous avons choisi Tom pour ce partenariat car c'est un élève sérieux, méritant, volontaire, curieux et positif », souligne le proviseur du lycée professionnel Val-Moré, Xavier François.

UNE VRAIE CHANCE

"Le choix de ce lycée vient de sa proximité avec Les Riceys, où j'habite. Si je peux l'aider à acquérir une aisance, une ouverture vers le monde, un savoir-faire et du savoirêtre, je serai heureux de pouvoir rendre service », soutient le parrain, Robert Paven. S'il ne mesure «pas encore» très bien tout ce que ce partenariat pourra lui apporter, Tom, habitant de Belmont (Haute-Marne), se dit «très heureux» de le signer. «J'ai hâte de découvrir tout ça. C'est un avantage d'être parrainé par un ancien militaire », se réjouit celui qui veut devenir « mécanicien agricole ».

Sa maman, Céline Résillot, ne peut qu'approuver. « C'est une vraie chance qu'il puisse découvrir de nouvelles choses et d'aller vers d'autres opportunités, surtout sur le plan des valeurs. Cela peut le marquer et l'aider pour plus tard », espère-t-elle.

3 QUESTIONS À...



PAUL COUDERC PRÉSIDENT AUBE DE LA SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

« Développer l'esprit citoyen chez les jeunes »

Est-ce une première dans l'Aube? Dernièrement, oui, mais il y aura d'autres jeunes gens méritant parrainés, le prochain à Troyes et on l'espère à Romilly-sur-Seine, la difficulté étant de trouver des parrains en mesure de les suivre.

Menez-vous d'autres actions en direction des jeunes ? Depuis plus de douze ans, nous décernons dans l'Aube, en liaison avec l'Ordre national du mérite (ANONM) et l'Éducation nationale, le Prix de l'éducation citoyenne, qui sera remis la semaine prochaine par l'inspection d'académie à une dizaine d'établissements ou de jeunes citoyens de tout niveau (écoles

primaires, collèges et lycées) du

public comme du privé.

Quelles valeurs voulez-vous ainsi transmettre ?

Des valeurs de solidarité et nous voulons défendre la démocratie. Il faut développer l'esprit citoyen, c'est-à-dire les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Nous nous efforçons de récompenser et mettre ainsi l'accent sur des jeunes exemplaires, comme ceux qui vont dans une maison de retraite, donnent des conférences dans les écoles ou filment pour s'opposer à la violence parmi diverses initiatives locales.